

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 18h30,
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 49
DATE DE LA CONVOCATION	17/04/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	30/04/2026

OBJET :

GAAAP - Désignation des représentants

Étaient présents :

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Gérald CHENAVIER , M. Loïc BOIVIN , Mme Sandrine COMBE , M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , Mme Delphine ROLLAND , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , M. Vincent MEDILI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , Mme Mélissa FOULQUE , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Bernard LONG , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , M. Gabrielle RABOUIN , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Murielle AMIEL , M. Fabien MALFATTO , Mme Claudie JOUBERT

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Blandine ALLAMANNO, M. Olivier PAUCHON procuration à M. Jean-Baptiste AILLAUD, M. Pierre PHILIP procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Nina AMAR CAL, Mme Charlotte KUENTZ procuration à M. Jean-Jacques ROSTAN, M. Mikaël GARNIER procuration à M. Roger GRIMAUD

Absent(s) :

Mme Catherine ASSO, M. Gérald BORDIGA, M. Denis DUGELAY, M. Fernand BARD

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Mélissa FOULQUE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibérations du 22 juin 2017 et du 21 septembre 2017, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, a décidé la création d'une structure d'accompagnement à l'émergence de jeunes entreprises innovantes, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes.

Cette structure, dénommée GAAAP, comprend un espace de co-working, au sein d'une partie des locaux situés au troisième étage de la mairie de Gap centre rue Colonel Roux et un incubateur localisé au sein d'une partie du rez-de-chaussée des locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie, rue Carnot à Gap.

Afin de répondre aux besoins des entrepreneurs et des porteurs de projets sur l'ensemble du territoire, GAAAP dispose également d'une antenne à Tallard. L'antenne de Tallard offre les mêmes services que le site principal, avec des bureaux partagés, des salles de réunion et un accompagnement personnalisé pour les créateurs d'entreprises. Ce lieu s'adresse particulièrement aux porteurs de projets en lien avec les secteurs de l'aéronautique, des sports outdoor et des technologies innovantes.

Afin d'assurer la gouvernance de GAAAP, un comité de pilotage composé paritairement de 3 élus de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance et 3 élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes, a été créé.

A la suite du renouvellement intégral du Conseil communautaire par suite des élections des 15 et 22 mars 2026, il convient de désigner les trois représentants de la Communauté d'agglomération, au sein de la structure GAAAP qui la représenteront au sein du Comité de pilotage ainsi qu'un comité de sélection des projets susceptibles d'être accueillis au sein de l'incubateur.

Décision :

Il est proposé :

Article 1 : de désigner les trois représentants de la Communauté d'agglomération au sein de GAAAP.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte, convention, contrat nécessaires au bon fonctionnement de GAAAP.

M. le Président propose les candidatures de :

- Mme Catherine ASSO
- Mme Solène FOREST
- M. Christophe GUIDONE

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :
- POUR : 55

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Mélissa FOULQUE

Transmis en Préfecture le : 4 MAI 2026
Affiché ou publié le : 4 MAI 2026